

**Circonscription IEN NIORT OUEST ET PRÉÉLÉMENTAIRE  
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE J. PREVERT**

**Téléphone**

05 49 04 95 80

**Courriel**

ce.0790320U@ac-poitiers.fr

**Adresse**

410 RUE DES ECOLES

79270

EPANNES

**Conseil d'école du 7 NOVEMBRE 2019**

**Ecole J. PREVERT d'Epannes**

**Présents :**

Enseignants : Mmes BOUSSEAU, CHARLES, LIEGEOIS et M.DIEUMEGARD

Parents élus : Mmes TESLAK, PAIRAULT, VAUCELLES et M. AUBINEAU

DDEN : Mme BRELAY

Mairie : M. BEAUFILS (Maire), Mme BERNOLE (élue chargée des affaires scolaires)

Personnel municipal : Mme TERRADE, Mme GUILLOT (agents polyvalents)

Centre de loisirs / TAP : M. CAREME Bertrand

**Excusés** : Mme PARIZOT (IEN), Mme HALLE (cantinière), Mme BEAUFIGEAU (RASED, psychologue scolaire), Mme MORETTI (RPE), Mme BAUDELLE (enseignante)

Début du Conseil d'école : 18h

**1- Présentation du conseil d'école et son fonctionnement**

Présentation des articles D411-1, D411-2 sur la composition, la fonction et les attributions du conseil d'école. Ces derniers ont été transmis aux Représentants des parents élus.

Précision sur le rôle et la fonction du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : le DDEN est nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école.

Les délégués sont désignés par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Education Nationale.

Il facilite les relations entre tous les partenaires de l'Ecole publique pour le bien-être des élèves.

**2- Résultat des élections RPE**

- Tour de table des membres et présentation des nouveaux membres.  
Elus titulaires : Mme MORETTI Jessica, Mme PAIRAULT Valérie, Mme TESLAK Lydiane, et M. AUBINEAU Christophe  
Elue suppléante : Mme VAUCELLES Sandra
- Résultats des élections 2019 pour les RPE :  
Inscrits : 127  
Votants : 62

Taux de participation (en hausse par rapport à l'an passé) : 48,82% (45,32% l'an passé)

Votes blancs ou nuls: 5

Nombre de sièges : 4

Depuis cette année, et dans le cadre d'une simplification, nous avons eu la possibilité d'allonger le délai de convocation maximal du premier conseil d'école à un mois et de proposer en conseil d'école le vote exclusivement par correspondance, et non plus par l'urne (courrier en date du 23 juillet 2019 du MEN). Vote à l'unanimité du Conseil d'école.

### **3- Les effectifs et l'organisation des classes à la rentrée 2019**

83 élèves. 63 familles.

4 classes :

PS/MS/GS = 6PS/4MS/13GS = 23 Mme Bousseau et Mme Baudelle

CP : 16 CP Mme Charles

CE1/CE2 : 9CE1/8CE2 = 17 M. Dieumegard (une inscription en janvier en CE2)

CM1/CM2 : 12CM1 + 15 CM2 = 27 Mme Liégeois et Mme Baudelle

### **4- Vote du règlement intérieur de l'école**

- Lecture et corrections à apporter.
- Vote à l'unanimité pour le nouveau règlement intérieur 2019/2020. Il sera distribué aux familles par le cahier de liaison et mis en ligne sur le site Internet de l'école.

### **5- Présentation de la charte et surveillance pause méridienne**

Nous avons évoqué le sujet lors du deuxième conseil d'école 2018/2019 : les temps sur la pause méridienne font l'objet de nombreux petits conflits et les élèves ne sont pas toujours à l'écoute de ce que peut dire le personnel surveillant (temps de cantine, pause méridienne, garderie).

#### **Rappel du compte-rendu 2018-2019 du CE N°2 :**

*« Mme Liégeois : Attention, il y a aussi à noter parfois un manque de respect des enfants vis-à-vis des personnes qui surveillent. Ils n'écoutent pas forcément, ou répondent. Nous intervenons souvent auprès des enfants pour leur rappeler que chaque adulte de l'école est à respecter. Nous comptons sur les familles pour relayer également ce message. »*

En lien avec Mme Bernole et M. Brulé, le personnel enseignant et le personnel municipal, nous avons depuis travaillé ensemble et décidé de mettre en place un système de « coupons » à remettre à l'enfant s'il y a eu des problèmes lors de ces temps de midi.

Aussi, les élèves de CM ont travaillé ce début d'année sur un texte général réunissant les règles de l'école à respecter. Sur la base de ce texte, qui a été présenté par les CM dans toutes les classes, la Mairie, en lien avec l'équipe pédagogique va mettre en place un coupon « retour » qui permettra au personnel surveillant de faire remonter une difficulté ou un problème aux parents concernés.

### **6- Le projet d'école et les actions sur l'année**

Le nouveau projet d'école s'articule sur 3 années (2018-2021) et autour de trois axes, 3 ambitions qui sont en cohérence avec le projet académique.

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables.
- Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Nous allons au cours de l'année continuer à travailler sur de nouvelles actions à mettre en œuvre au service de notre projet d'école.

### Actions et projets pédagogiques 2019/2020:

#### ➤ Parcours Educatif de Santé

3 axes : prévention, éducation et protection

##### Au niveau de la prévention :

- L'infirmière scolaire, Jocelyne Brémaud, accompagne les enseignants et viendra tout au long de l'année pour des actions précises.  
Ces actions sont menées en partenariat avec l'enseignant, qui fait part de ses besoins pour sa classe (Apprendre à porter secours, hygiène, puberté...).
- Des dates sont déjà fixées pour le premier trimestre : pour les CE et CM le 22 novembre.  
Pour le second trimestre : 24/01 (CE/CM), 31/01 (CP)  
Pour le dernier trimestre : 5/06 (maternelle et CM2)

##### Au niveau de la protection :

- Suivi infirmier des nouveaux élèves arrivant à l'école, des CE1 et/ou en fonction des besoins. La PMI prend en charge le suivi des PS et des MS. Cette année, toutes les MS ont été vues.

##### Au niveau de l'éducation :

- **APS** (Apprendre à Porter Secours) tout au long de l'année. Avec l'enseignant, en partenariat avec l'infirmière scolaire pour des cas concrets.
- **Activités sportives** : L'école est affiliée à l'USEP (adhésion financée par la Coopérative scolaire). Cela permet aux classes de participer à des activités sportives et des rencontres avec d'autres écoles  
Les classes de CE et CM bénéficient par l'USEP d'un cycle de 8 séances de hand (tous les jeudis matins, du 3 octobre au 28 novembre sur place)
- **Coulée verte** pour les CE2, CM1, CM2. Elle a eu lieu le 19 octobre dernier. Cependant, il y a eu beaucoup de désistements à cause de la météo.
- **Piscine** pour les CP, CE1, CE2 et 3 CM non nageurs du 18 novembre au 30 janvier chaque mardi avec des parents agréés.
- **Kayak** pour les CM du 11 mai au 26 juin, chaque lundi après-midi
- **Cyclisme** pour les CM1 CM2 avec des parents agréés. Projet de plusieurs sorties sur route pour travailler la sécurité routière et l'APER avec les élèves avant l'entrée au collège. + en lien avec le projet du Marais

Nous remercions tous les parents agréés dont l'investissement est essentiel pour nous permettre de maintenir et pratiquer avec les élèves les activités kayak, piscine et vélo cette année.

- Dans le cadre d'un projet sur l'équilibre alimentaire, **un petit déjeuner sera offert** à tous les enfants, financé par la Coopérative scolaire. Merci aux parents qui sont disponibles pour nous aider. Nous allons faire intervenir une association ACTIONCONSO de Saintes qui a pour but d'informer, d'éduquer et de former. Nous travaillerons sur l'équilibre alimentaire, l'importance du petit déjeuner, le tri des déchets et pour les CM un travail plus approfondi sera fait sur la lecture des étiquettes lorsqu'on achète un produit (on touche ici la publicité, le marketing).  
Les dates sont pour les maternelles CP le 6 décembre  
Pour les CE/CP le 12 décembre  
Pour les CM le 13 décembre

➤ **Parcours Education artistique et culturelle**

- **CAC** : Un spectacle par classe est prévu. Nous n'avons pas encore la réponse concernant l'acceptation ou pas de notre inscription.
- **JM musique** (association jeunesse musicale de France) : un spectacle « Ole Drom » qui aura lieu à Epannes « ». Toutes les classes iront voir le spectacle le 5 mai 2020.
- **Ecole et cinéma** pour les classes de CM1/CM2 : 3 films dans l'année. Le premier Azur et Azmar le 19 novembre
- **Lire et faire lire** pour les classes de Maternelle et CP/CE1/CE2 au premier trimestre, puis toutes les classes à partir de janvier : C'est un programme national appelant les retraités à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture. Les lecteurs ont pour mission de lire des histoires à un petit groupe d'enfants, fréquentant l'école maternelle ou primaire. Les séances de lecture sont organisées une fois par semaine, le jeudi, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre générations. Les interventions commenceront le 8 novembre prochain. Nous remercions les 3 personnes bénévoles, Madame PEIFFER Martine et Madame BERTHELOT Myriam et Madame Noële BERRUER .
- **Projets EDD (Développement Durable)**, différents et en lien avec le parc du Marais poitevin. Un projet pour les maternelles/CP et un projet pour les CE/CM. Ces projets seront financés d'une part par l'APE et la Coopérative à hauteur de 2005 €, d'autre part par la subvention de 1 800€ du parc du Marais Poitevin. Les interventions sont menées par les membres du RENET (réseau d'acteurs en éducation à l'environnement).
- Pour les classes de PS MS GS CP : « **L'évolution de la faune et de la flore au fil des saisons** ». Interventions de La Frénaie sur l'école et ses environs, intervention de Franck Jury ornithologue, sortie à Taugon (Pôle Nature) pour une immersion au cœur du Marais et contact avec un bénévole engagé dans la protection du Marais.
- Pour les classes de CE CM : « **Le marais, des rivières jusqu'à l'océan** ». Interventions de La Frénaie sur l'école et ses environs, sortie à Taugon (Pôle nature), Transect d'Epannes jusqu'à la baie de l'Aiguillon, intervention de LPO et contact avec un bénévole engagé dans la protection du marais.

➤ **Parcours Citoyen**

- **Projet Intergénérationnel** avec le foyer logement d'Epannes. Toutes les classes prévoient une activité à partager avec les résidents. (jeu de l'escargot pour les CP, jeux de société pour les Cm et les maternelles et échange sur les activités d'autrefois pour les CE). La première date est le 20 décembre pour les CM.
- Travail sur **l'armistice de la première Guerre Mondiale** en lien avec la commune. Nous incitons une nouvelle fois toutes les familles et les enfants à venir à la commémoration du 11 novembre dans le village.
- **Les énergies renouvelables** : 3 interventions en CM réparties sur l'année pour sensibiliser les élèves aux énergies renouvelables. Ce projet est gratuit et mis en œuvre par l'Association melloise La Bêta-Pi.

**Nous remercions l'APE pour son investissement et ses actions. Nous rappelons que cela permet de financer de nombreux projets menés cette année. Sans cette aide, certains projets ne pourraient voir le jour.**

**7- Les mesures de sécurité**

Présentation des mesures de sécurité dans les écoles.

- Présentation Exercice incendie. 3 exercices par an.

Un exercice a eu lieu le mercredi 9 octobre.

Le regroupement des élèves en cas d'incendie se fait dans la cour.

- Le P.P.M.S. En quoi cela consiste ?

Travail d'équipe au sein de l'école pour préparer un document de crise opérationnel qui consiste à aider les enseignants à se préparer au mieux à l'éventualité d'un risque majeur. (risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique, le risque « transport de matières dangereuses »), ou à des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

L'action de l'école relève de deux axes : protection et éducation.

Il doit lui permettre, en cas d'accident majeur, de mettre en sécurité les élèves et les personnels et d'être prêt à mettre en place les directives des autorités en attendant l'arrivée des secours.

L'exercice de simulation est indispensable pour que le P.P.M.S. soit valide : il fait partie intégrante de sa réalisation.

⇒ Il est utile parce qu'il est révélateur des failles et/ou des points faibles du P.P.M.S.

- PPMS : risques attentat/intrusion

L'exercice a eu lieu le lundi 14 octobre.

Suite à cet exercice, nous avons fait un bilan et un retour d'expérience avec les élèves, mais aussi avec l'équipe enseignante et les élus.

Des points de fragilité apparaissent : renforcer la sécurité des locaux avec un portail plus haut et fermé à clé côté Mairie. Prévoir un trousseau clé maternelle pour que les adultes puissent fermer à clé rapidement toutes les issues. Le système d'alerte n'est pas efficace non plus. Actuellement, l'alerte se fait par téléphone portable. Il serait sans doute pertinent d'utiliser une alarme silencieuse dans les classes ou des talkies walkie.

- PPMS : risques transport de matières dangereuses

Confinement cantine

Un nouvel exercice a été réalisé le 6 novembre. Il y a eu un problème d'accès aux toilettes et au local cantine qui étaient fermés à clé. Il faudra également actualiser les plans de localisation des points gaz, eau et électricité (locaux maternelle + entrée).

## 8- Questions diverses

### ➤ EQUIPEMENT INFORMATIQUE

- **ENIR** : Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'Education Nationale et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, la Mairie, en lien avec l'école, a répondu l'an passé à l'appel à projets émis par l'Etat, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires. Dans le cadre de ce projet, la subvention de l'Etat couvre 50% de la dépense engagée pour l'achat de tablettes, et l'installation de TBI dans les classes non équipées.
- Grâce à ce projet, les deux classes qui n'étaient pas encore équipées de TBI le sont. Les travaux ont été effectués cet été.
- Les 8 tablettes ont été installées avant les vacances de la Toussaint. L'ensemble de l'équipe enseignante sera formée une journée le vendredi 29 NOVEMBRE.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour cet investissement qui permettra de répondre aux besoins des élèves en lien avec les programmes.

➤ GARDERIE

TAP/Garderie/Cantine sont-ils payables en CESU ?

Comme nous l'avons dit l'an passé, l'expérience a déjà été tentée puis abandonnée car cela était trop onéreux.

Mise en place d'une garderie en parallèle des TAP ?

Comme nous l'avons dit l'an passé, cette option n'est pas possible en termes de locaux disponibles (locaux pris pour les TAP) ainsi qu'au niveau du personnel.

La tarification à la ½ heure ?

Celle-ci est trop compliquée à mettre en place. C'est trop onéreux pour la mairie.

➤ CANTINE

Peut-on afficher le menu à la sortie dans le panneau d'affichage ?

Mise à jour faite sur le site internet de la commune + affichage qui devrait être mis en place prochainement.

La confection des repas au foyer logement d'Epannes sera-t-elle effective avant la fin de l'année scolaire ?

Les repas sont préparés à Epannes. La navette se fait avec la voiture électrique. La loi nous oblige à un menu végétarien par semaine. Dans quelques temps, il faudra également intégrer 20% de bio. Nous soulignons la qualité des repas préparés par une cuisinière diététicienne. Retours positifs des enfants et des adultes par rapport à ces nouveaux repas. Cela coûte un peu plus cher, mais l'augmentation est prise en charge en grande partie par la commune.

Est-il possible que Cap Accueil passe par le même circuit ?

A voir avec GPA qui peut solliciter la Mairie pour utiliser les mêmes services.

**A noter pour rappel : En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, la mise en place d'un PAI est obligatoire.**

➤ TOILETTES :

Toilettes CE : Ils sont très froids et en mauvais état. Pourquoi les élèves n'ont-ils pas le droit d'utiliser les toilettes côté cantine ?

Ce point avait déjà été abordé l'an passé lors du 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole.

Rappel du compte-rendu 2018-2019 CE N°2 :

Mme Liégeois : « Il est vrai que ces toilettes sont très vieillissantes et non chauffées. Par contre, il ne faut pas oublier que dans une cour d'école, les toilettes sont le lieu privilégié des bêtises. Aussi, la décision avait été prise depuis longtemps de « séparer » les groupes d'élèves entre les 4 toilettes pour qu'il y ait moins de monde et moins de risque de casse, bagarres ou autre. »

Cette année, étant donné nos effectifs, nous pouvons mettre en place un nouveau fonctionnement pour la période hivernale (octobre/mars). Les CP filles pourront aller aux toilettes adultes côté maternelle sur les temps de récréation. Sur cette même période, les CE1 CE2 filles pourront aller aux toilettes CM (comme c'était le cas déjà les années précédentes quand il faisait froid).

Mais ce ne sera pas pas forcément un fonctionnement viable l'année prochaine. Cela dépendra de nos effectifs ! Des travaux sont sans doute à prévoir dans ces toilettes.

➤ TAP/CENTRE DE LOISIRS :

63 inscrits (en moyenne 57 par jour)

M. CAREME souligne un problème d'encadrement : L'an passé, 2 ATSEM prenaient en charge les plus jeunes. Cette année ce n'est plus le cas. L'une d'elle est partie à la retraite, l'autre a récupéré un temps nécessaire pour la préparation de la classe en PS MS GS. Cela reste difficile à gérer, l'organisation est plus compliquée, surtout pour les plus jeunes qui ne tiennent pas facilement sur les ateliers alors qu'ils doivent être intégrés au grand groupe. M. CAREME demande une nouvelle personne pour encadrer les PS.

M. BEAUFILS répond que le taux d'encadrement est réglementaire. La Mairie ne peut pas détacher quelqu'un.

Service technique : A qui s'adresser ? On ne sait pas si les mails sont reçus. Mme LIEGEOIS relaie ce problème et regrette le manque de retour concernant les mails envoyés.

M. BEAUFILS répond que les agents sont très occupés depuis la rentrée pour que les repas soient livrés en liaison chaude. Impossible d'avoir plus d'agents. Cependant, il entend le problème de communication entre la Mairie et l'école et essaiera d'y remédier.

Davantage de flexibilité au niveau inscription pour le TAP ?

Pas d'inscription à la journée. L'effectif d'animateurs est prévu à la semaine. Le « sur mesure » coûte plus cher.

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au 12 MARS 2020 à 18h, dans la salle du conseil de la Mairie.

Fin du Conseil d'Ecole à 20h30

**Pour information, tous les comptes rendus des conseils d'école sont en ligne sur le site Internet de l'école : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/epannes/>**

